



REUNION DU 18 décembre 2018

Ce CHSCT Spécial avait pour principal ordre du jour la situation du Centre des Finances Publiques du Quai de Nancy à Sens.

A l'ouverture de la séance, le président a ajouté un point à l'ordre du jour pour approuver les procès-verbaux des séances de l'année 2018.

I - Approbation des procès-verbaux (PV) des séances précédentes.

Les PV des réunions des 19 mars, 11 juin 2018 et 25 octobre 2018 ont pu être approuvés.

La CGT Finances a précisé qu'elle appréciait que tous les PV en retard puissent enfin être approuvés et a souligné que le PV de la dernière réunion avait pu être présenté et approuvé dans les délais lors de la réunion suivante.

Nous espérons que dorénavant ce rythme d'approbation des PV pourra être respecté.

II - Point sur la réalisation des travaux de sécurisation par la ville de Sens.

L'administration a précisé qu'avec la fin des travaux de sécurisation par la ville de Sens, on parvenait enfin à résoudre un vieux problème.

Pour mémoire, le site du quai de Nancy à Sens a été construit dans les années 2000. Les services s'y sont installés en 2001.



Dès 2004, les problèmes concernant la déclivité du sol des bureaux se trouvant en porte-à-faux ont été évoqués au CHSCT. Un rapport de 2011 indiquait qu'il y avait effectivement un affaissement d'une partie de ce bâtiment. Avec les années cette déclivité s'est accentuée, entraînant une gêne pour les collègues travaillant sur cette partie du bâtiment.

Devant l'insistance des organisations syndicales siégeant au CHSCT, une nouvelle étude a été menée en 2018. Suite aux rapports concernant cette étude (*extrait : la dégradation du bâtiment est sérieuse et la stabilité de la structure est menacée. Prévoir sans délai une rénovation et une mise en place de renforcements au niveau de la dalle en porte-à-faux pour limiter tout risque de déplacement supplémentaire de la structure. Risque de déformations irréversibles augmentant avec le temps...*), la ville de Sens a fait réaliser des travaux afin de stopper l'affaissement du bâtiment. Les deux rapports fournis aux membres du CHSCT prévoyaient l'installation de poteaux pour soutenir le bâtiment, le renforcement sous la dalle en porte-à-faux avec des lames carbonées et la réparation des fissures afin d'éviter les infiltrations.

Si les rapports fournis par le bureau d'étude montrent bien les recommandations en matière de travaux à réaliser, aucun compte rendu officiel n'a été fourni par le maître d'ouvrage (la ville de Sens) qui mentionne l'exactitude et certifie la conformité des travaux réalisés suite à la fin du chantier. En tant que bailleur, il eut été important qu'il renseigne notre administration sur une garantie décennale repartant sur la partie rénovée.

L'administration s'est bornée à nous indiquer que les travaux avaient été réalisés dans les règles de l'art.

Au vu de cette réponse, la CGT Finances a insisté pour qu'un rapport officiel soit fourni afin que nous ayons des garanties quant à la pérennité du bâtiment suite aux travaux réalisés. En tant que membres du CHSCT, nous voulons pouvoir assurer aux agents travaillant sur ce site que la consolidation du bâtiment est définitive.



Nous avons notamment indiqué que les capteurs qui ont été posés en amont des travaux auraient pu être laissés en place sur une période d'un an (afin de prendre en compte les aléas climatiques de chaque saison) afin de s'assurer que cette partie du bâtiment ne bougeait plus après les travaux réalisés.

A l'issue des débats sur ce point et devant la gêne de l'administration, le président du CHSCT a précisé qu'il demanderait une attestation à la ville de Sens précisant la conformité et que les travaux de sécurisation ont été effectués en suivant les recommandations des deux rapports d'étude présentés.

L'ISST a précisé que lorsque l'administration est locataire de bureaux, il n'est pas toujours aisé d'obtenir des informations concernant les bâtiments occupés.

III- Réaffectation des locaux du CFP de Sens

L'administration a précisé que plusieurs services du CFP du Quai de Nancy seront redéployés afin de permettre l'accueil des agents de la trésorerie de Sens et de celle de Villeneuve sur Yonne (ASR 2019).



La trésorerie occupera le rez de chaussée du bâtiment, le SIP et SIE auront leurs services regroupés au 1^{er} étage. Le pôle de contrôle et d'expertise (PCE) sera installé au deuxième étage. Des réunions ont eu lieu avec les agents, les chefs de services et la direction afin que les agents aient les meilleures conditions de travail possibles. Suite aux remarques apportées par les agents du PCE au sujet de leur installation, la direction va revoir avec eux les améliorations à apporter.

Suite à la réalisation des travaux de réaménagement, l'ensemble des dispositifs de sécurité seront remis aux normes :

- la centrale incendie sera reprogrammée pour l'ensemble du bâtiment ;
- l'emplacement des BAES et des extincteurs sera actualisé, ainsi que les plans d'évacuation ;
- la télésurveillance sera revue avec l'installation de caméras supplémentaires (au niveau de l'ancien logement du gardien et de l'entrée près du portail du parking qui deviendra à terme l'entrée des agents). A ce titre, nous avons demandé à ce que l'éclairage du parking soit amélioré.

A l'intérieur du bâtiment, l'accès des usagers sera contrôlé. Une porte palière sera installée sur le demi-étage de l'escalier principal. Les services recevant du public devront descendre accueillir les usagers. Afin de limiter les nuisances, le SIE ne recevra exclusivement que sur rendez-vous.

L'accueil sur le CFP du Quai de Nancy va très sensiblement augmenter. En effet, la volumétrie de la réception au sein de la trésorerie est très élevée.

L'administration a indiqué qu'elle allait mettre une signalétique afin de fluidifier la réception du public et éviter de longues files d'attente dans le hall d'accueil qui ne peut pas être agrandi. Notre inquiétude demeure quant à la gestion de l'accueil des usagers lorsque tous les services seront implantés sur ce même site.

L'ISST a d'autre part émis un avis technique et porté les recommandations suivantes :

- respect de l'ergonomie des postes de travail en lien avec le positionnement des bureaux, la lumière naturelle, l'emplacement des réseaux électrique, informatique et téléphonie ;
- la pose de stores dans plusieurs bureaux ;
- l'installation d'une seconde main-courante ;
- le zonage des luminaires encastrés avec des modifications au niveau des interrupteurs.

En conclusion, le président du CHSCT a indiqué qu'il souhaitait que les agents aient les meilleures conditions de travail possibles suite à ces réorganisations. Si nous partageons ce point de vue, nous nous assurerons de la réalité des conditions de travail des agents dès que tous les services seront installés et nous ne manquerons pas, le cas échéant, d'intervenir lors des différentes réunions institutionnelles du CHSCT.

IV - Modalité de prise en compte des conditions de travail dans le projet (fiche d'impact)

L'administration a présenté une fiche d'impact concernant l'installation des différents services au CFP du quai de Nancy à Sens.

Lors du vote, la CGT Finances s'est abstenue.

V - Questions diverses



- Trésorerie de Chablis :

L'arrivée prochaine d'une partie du personnel du CFP de Vermenton au CFP de Chablis (ASR 2019) soulève des inquiétudes au niveau des archives, et des conditions d'accueil des agents.

L'administration a indiqué qu'après archivage, il sera possible d'accueillir les dossiers de Vermenton.

La salle de restauration des agents sera déplacée dans une pièce plus grande afin de tenir de l'augmentation des effectifs sur place.

- Trésorerie d'Avallon :



Nous sommes intervenus pour redemander si la trésorerie avait été dotée d'écrans supplémentaires consécutif à l'achat entrepris par le CHSCT en 2018.

L'administration nous a répondu avoir d'abord privilégié les petites trésoreries et



certaines services autres que la trésorerie d'Avallon. Mais que les agents se rassurent, l'administration a commandé 100 écrans supplémentaires au titre du budget 2019, qui seront répartis au plus vite au cours du 1^{er} semestre.

- Budget 2018 :

En 2017, le CHSCT a acquis un ordinateur portable destiné à l'accueil du CFP de la rue des Moreaux à Auxerre. Actuellement, faute de mise à jour de Windows 10, il ne peut pas être installé. Suite à la mise à jour de Windows 10 en 2019, il pourra enfin être installé au sein de ce service.

- Trésorerie de Migennes :

L'accès handicapés de la trésorerie de Migennes est défaillant. La DDFIP va se rapprocher de la mairie afin de trouver une solution à ce problème récurrent.



- Mise à jour 2019 du DUERP :



Dans le cadre de cette mise à jour, l'administration va prochainement envoyer à l'ensemble des chefs de service une copie du DUERP, du PAP (plan annuel de prévention), du budget 2018 du CHSCT, des rapports d'exercices incendie et des rapports de visite de l'ISST. Après concertation auprès de leurs agents, ils auront jusqu'au 20 janvier 2019 pour redonner leurs modifications et définir si de nouveaux risques doivent figurer dans le document unique.

En février, deux groupes de travail de membres du CHSCT auront pour mission de collationner les remontées d'informations afin que le DUERP 2019 puisse être présenté lors du 1^{er} CHSCT le 28 mars 2019.

- Formations CHSCT 2019 :

Un groupe de travail se tenait d'autre part l'après-midi pour établir le nouveau programme des formations CHSCT qui se déroulera en 2019 : secourisme (stages initiaux et recyclage), guide-file et serre-file, défibrillateur, habilitation électrique (recyclage), ergonomie aux postes de travail, extincteurs (formation sur laquelle nous insistons tous les ans pour que les agents s'inscrivent, y compris celles et ceux qui l'ont déjà réalisé). Enfin, une formation/sensibilisation à la sécurité (2h) pourrait être glissée dans le cadre d'une journée réunissant l'ensemble des chefs de service sur 2019.

Vos représentants CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

Nathalie ARNASSAND - Yannick BAUMONT - Pascal DUPUIS - Caroline GERMAIN

Bulletin d'adhésion

Syndicat national CGT Finances Publiques

NOM :

Prénom :

Date de naissance : . / . /

Catégorie : Grade : Échelon :

Filière fiscale Filière publique :

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative

Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : . / . / Signature :

